

INAO – COMMISSION NATIONALE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	PROJET D'ORDRE DU JOUR ----- Réunion du 27 juillet 2020	Auteur : T FABIAN / E VERGNOL Version du 6 juillet 2020
--	---	---

<u>Participant</u> : - membres de la CST	<u>Diffusion à</u> :
---	----------------------

<u>PROCHAINE REUNION</u> : - <u>Date et lieu</u> : - <u>Ordre du Jour</u> :

<u>REPERES ET ALERTES</u> : Les SIQO sont confrontés aux innovations qui questionnent les conditions de production de leurs cahiers des charges. Comment apprécier la compatibilité de ces innovations avec les fondements des SIQO ? Comment évaluer une nouvelle pratique, un nouveau matériel au regard de ces fondements ? Quels outils la recherche scientifique peut-elle mettre au service des SIQO afin qu'ils s'inscrivent positivement dans les mutations écologiques, sociales et technologiques ?
--

I - ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

Point de l'ordre du jour	Commentaires
1. Approbation du relevé de décisions de la réunion du 10 mars 2020	
2. Rapport au Conseil Permanent sur les fondements des SIQO et la définition de la notion de qualité	Ce rapport a été présenté sur ce thème à la CST en décembre 2017 puis validé en juin 2018 mais jamais remis au Conseil Permanent. Il comprend une première partie qui décrit les différents SIQO et les caractérise au regard des différents types de qualité. Or depuis 2017, la situation a évolué avec de nouveaux textes réglementaires mais aussi avec la confrontation des SIQO à plusieurs facteurs d'instabilité comme les changements climatiques, les attentes sociétales ou les innovations technologiques. Il paraît utile de discuter de l'intégration de ces facteurs dans la définition des fondements de la qualité.
3. Groupe de travail du CNAOV «dispositif d'encadrement des expérimentations »	Le groupe de travail du CNAOV chargé de réfléchir à un dispositif permettant d'expérimenter au sein de l'appellation de nouvelles conditions de production issues de la découverte ou de

INAO – COMMISSION NATIONALE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	PROJET D'ORDRE DU JOUR ----- Réunion du 27 juillet 2020	Auteur : T FABIAN / E VERGNOL Version du 6 juillet 2020
--	---	---

Point de l'ordre du jour	Commentaires
	l'appropriation d'itinéraires techniques a débuté sa réflexion et envisage l'extension du dispositif d'introduction de nouveaux cépages dans les cahiers des charges à d'autres conditions de production. A ce stade il est confronté à des questions de méthodologie qu'il souhaite partager avec la CST. Comment évaluer une modification de condition de production ? A partir de quels critères ? de quelles observations ? Dans quelles situations ? Quelles différences avec une méthode expérimentale classique ? La CST est donc invitée à contribuer à sa réflexion
4. Avis de la CST sur des expérimentations 1. dispositif de couverture de la vigne en vue de se prémunir contre les aléas climatiques (gel de printemps); 2. chauffage du vin destiné au Cognac, à l'extérieur de l'alambic, à la vapeur et non plus au feu nu.	Deux ODG proposent de réaliser une expérimentation et d'envisager leur suivi par la CST. Leur protocole est donc présenté pour avis mais au-delà, les nouveaux dispositifs dont l'introduction dans le cahier des charges est envisagée à terme posent des questions générales qu'il sera intéressant de discuter : 1. le dispositif de couverture de la vigne en vue de se prémunir contre les aléas climatiques (gel de printemps) ne constitue-t-il pas par un risque d'artificialisation du milieu ? 2. l'abandon du chauffage au feu nu du Cognac afin de diminuer les consommations d'énergie fossile ne menace-t-il pas le lien au terroir ? Ces deux exemples permettront de réfléchir aux outils permettant d'évaluer les conséquences de l'introduction de ces innovations dans leurs systèmes de production. Cf. point précédent